



# Le DG ne sait plus suivre les effectifs ! Résultat : Fin des contrats de CDP Non renouvellement des départs !!



Lors du **CUPEP** du 15 mai 2024, le Directeur Général a fait un préambule étonnant !! Le DG a indiqué aux organisations syndicales que le budget et les effectifs avaient été dépassés.

Par rapport au budget prévu et présenté aux instances, le DG annonce un dépassement budgétaire de 4M€ et un dépassement d'effectif de 27 ETPT - (Equivalent Temps Plein annuel Travaillé).

## Le Directeur Général annonce qu'il y a des difficultés pour suivre les effectifs et le budget.

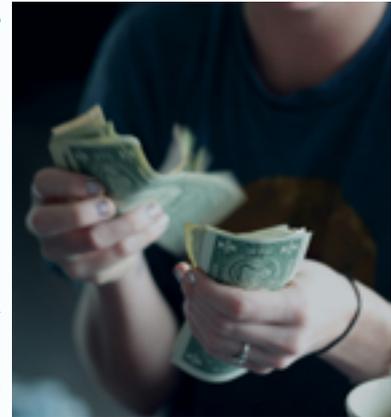
Nous avons rappelé que nous ne sommes qu'au 15 mai, alors que le budget est annuel !

Concernant le **budget**, la masse salariale est maintenant fongible avec les autres postes.

La **CFE-CGC** peut donner **quelques idées** :

- ▶ Réduire les prestations externes qui sont de près de 30M€ / an
- ▶ Arrêter les enquêtes qui se multiplient
- ▶ Les 26M€ pour les JO
- ▶ Limiter les réorganisations qui ne sont pas nécessaires et qui augmentent la charge de travail des équipes...

Et rappelons **le résultat de la CDC**, résultat de l'engagement des personnels !



La **CFE-CGC** rappelle que l'accord cadre a supprimé l'accord mobilité interne et l'accord GPEC - Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

La DRH nous a annoncé ne pas avoir donné de directives générales mais a demandé à chaque direction de respecter son budget et effectif prévus.

La direction semble « faire payer » à certaines directions son propre **manque d'anticipation, de coordination et de pilotage en matière de politique de l'emploi à la CDC**. Cela nous paraît malheureusement logique : alors qu'on augmente les effectifs au global, la DPS et la BDT par exemple sont contraintes de réduire drastiquement leurs *effectifs* (on parle de 80 CDP pour la DPS et 50 pour la BDT).

## Résultat – coupe directe et arbitraire dans les effectifs :

- ▶ Fin des contrats de CDP en cours, même les CDP longs qui devaient être pérennisés
- ▶ Arrêt des pérennisations d'apprentis
- ▶ Non remplacement des départs
- ▶ Arrêts des mobilités entre directions car les unités ne pourront plus remplacer les départs
- ▶ Arrêt des recrutements...



## La DPS a commencé à appliquer cette feuille de route, en mettant en risque les activités opérationnelles !



Cette décision soudaine, **sans aucune communication de la DPS** auprès des managers et au-delà de la problématique humaine de ces personnels (intégrés au sein des équipes pour certains depuis plusieurs années), **l'inquiétude des équipes** grandit désormais par rapport à **l'accroissement significatif de leur charge de travail** qui en découle.

Ces « **coupes franches** » à **l'aveugle** n'ont aucune cohérence avec la charge de travail effectives des équipes et cela génère évidemment **un grand stress chez les personnels comme chez les managers.**

Après une suspension de séance du CUEP, **les organisations syndicales ont présenté 2 demandes au Directeur Général :**

1°) Les OS ont pris acte que le problème ne porte que sur 27 ETPT et en conséquence de **mettre fin dans toutes les directions du non-renouvellement des CDP et blocage des mobilités** pour ne pas mettre en péril des missions de la CDC ;

2°) De présenter aux OS, en urgence au CUEP, **toutes les informations sur le budget 2024**, l'emploi et perspective d'emploi / direction et Site afin de bien comprendre les problèmes conjoncturels et structurels.

**Le Directeur Général a répondu favorablement à la demande d'information qui sera présentée au CUEP du 11 juin, mais a refusé le moratoire sur l'arrêt des contrats de CDP, validation des mobilités...**

**La fin de la Bienveillance et du Grandissons Ensemble !**

**Pour la CFE-CGC, cette décision n'a aucun sens !**

**Il est intolérable que les personnels doivent supporter les erreurs de pilotage de la direction ! Compte tenu de la gravité de la situation et de la détresse des personnels, la CGT, le SNUP et la CFE CGC ont quitté le CUEP en attente de l'instance du 11 juin !**

Pour la **CFE-CGC**, **l'employeur CDC doit être exemplaire** en matière de gestion humaine et nous ne pouvons accepter une telle politique de précarisation des personnels au profit d'une politique purement budgétaire.

La **CFE-CGC** dénonce notamment fermement **la situation d'un grand nombre de nos collègues en CDP long** depuis plusieurs mois voire plusieurs années et qui, pour certains, vont être renvoyés chez eux à quelques semaines ou quelques jours d'une possible pérennisation...

*PS : le point de vote sur le projet d'accord intéressement n'était pas en risque car le Quorum était atteint. La CFE-CGC signera l'accord.*

**La CFE-CGC dit STOP à ces pratiques RH honteuses et scandaleuses !!**

**La gestion du personnel NE PEUT pas se résumer à une simple gestion budgétaire.**



[cfe-cgc.cdc@caissedesdepots.fr](mailto:cfe-cgc.cdc@caissedesdepots.fr)

